



Delta Swiss Open

16. – 21. May 2022
Ollon/Villy



MODALITES D'ORGANISATION

ORGANISATEUR	Schweiz. Hängegleiter-Verband, Seefeldstrasse 224, 8008 Zürich Tel. +41 44 387 46 80 Fax +41 44 387 46 89 sport@shv-fsvl.ch , www.shv-fsvl.ch
HÔTE	Delta Club Romandie Jean-Luc Langhi https://www.delta-club-romandie.ch/championnat-suisse-de-delta-2022/
DATE	Lundi 16 mai – Samedi 21 mai 2022
CONDITIONS DE PARTICIPATION	Tous les pilotes suisses et les pilotes possédant un permis C, qui satisfont les conditions générales de participation et d'organisation Les pilotes étrangers qualifiés ayant une expérience du vol en montagne, qui remplissent les conditions générales de participation
NOMBRE DE PILOTES MAXIMUM	50 pilotes maximum seront autorisés à participer à la compétition Les places 1 à 25 sont réservées aux pilotes suisses. Ce nombre pourra être adapté en fonction du nombre de participants.
CATEGORIES	Delta Classe 1 Delta Classe 1 Sport Les Delta Classe 5 sont acceptés mais concourront dans la catégorie Classe 1 avec un coefficient de 0.9 à leur score selon le règlement sportif de la FSVL.
VAINQUEURS	Champion suisse de delta 2022 classe 1 (au moins 5 pilotes) Championne suisse de delta 2022 classe 1 (au moins 5 pilotes) Champion suisse de delta 2022 classe 1 Sport (au moins 5 pilotes) Championne suisse de delta 2022 classe 1 Sport (au moins 5 pilotes) Champion de l'Open de suisse de delta 2022 classe 1 (au moins 5 pilotes) Champion de l'Open de suisse de delta 2022 classe 1 Sport (au moins 5 pilotes)
CLASSEMENTS	Un classement quotidien et général est établi pour chaque catégorie ci-dessus si le nombre minimum de participants est atteint.
PRIX	Médailles pour les trois meilleurs pilotes dans chaque catégorie.
INSCRIPTION	https://www.swissleague.ch/delta-league/2022-05-16
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Lundi 9 mai 2022
FRAIS D'INSCRIPTION	La taxe d'inscription de 150 CHF doivent être versés sur le compte de la FSVL jusqu'au mercredi 11 mai 2022 au plus tard. Après l'inscription, une facture sera envoyée par la FSVL. L'inscription ne sera validée qu'après réception du paiement. Les pilotes dont la taxe d'inscription est reçue sur le compte de la FSVL après le 11 mai 2022 devront présenter un justificatif de la poste ou de paiement en ligne lors de l'enregistrement sur place. Le principe de "premier arrivé, premier servi" s'applique alors, en raison du nombre maximum de participants.

Inscription et paiement sur place sont également acceptés. Le principe de "premier arrivé, premier servi" s'applique également. En revanche, une place dans la navette/récupération ne peut pas être garantie.

Option : CHF 150.00 pour la navette et la récupération après le vol

Option : CHF 40.00 pour un panier repas

En cas de non-présentation du pilote, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

INCLUS DANS L'INSCRIPTION	Taxe d'inscription / Souper des pilotes / souvenir
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT	<p>Si la compétition est annulée, les pilotes seront remboursés à 100 % de la taxe d'inscription.</p> <p>À partir de 3 jours sans vol de compétition, les frais de navette/récupération seront remboursés à raison de CHF 25.00 par jour non volé.</p>
CARTES	Une carte de la zone de vol avec les points de contournement sera distribuée à tous les pilotes.
GPS	L'évaluation des vols se fera à partir des traces GPS. Chaque pilote est responsable de la sauvegarde et doit être capable d'envoyer un fichier igc valide à l'organisateur. Une liste des appareils GPS approuvés peut être trouvée sur : Lien vers GPS SHV
OBLIGATION ANNONCE DE RETOUR	<p>Chaque participant doit annoncer son retour au bureau de course. Des infos détaillées seront données lors du briefing. Une annonce de retour par téléphone ne sera acceptée que si le pilote est dans l'incapacité de rejoindre le bureau de course dans le temps imparti.</p> <p>Tout participant qui n'aura pas annoncé son retour sera recherché avec tous les moyens possibles. Les frais de recherche lui seront facturés.</p>
INSCRIPTION SUR PLACE	<p>Dimanche 15 may 2022, de 18h à 21h Lundi 16 may 2022, de 7h30 à 9h30</p> <p>Lieu: Atterrissage de Villy - Les Roulottes http://www.chablais-vl.ch/atterro-a-les-roulottes</p>
REGLEMENT DE LA COMPETITION	Les Championnats suisses et internationaux de delta sont soumis aux dispositions du règlement sportif FSVL en vigueur – FSVL règlements sportif
REGLES DU DROIT AERIEN	Application des prescriptions et dispositions du droit public suisse, notamment celles de la Loi sur la navigation aérienne et de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales..
RESERVES DE MODIFICATION	Les organisateurs se réservent le droit de modifier les présentes modalités d'organisation de la compétition.
EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ	En s'inscrivant, le pilote accepte le règlement de la compétition (règlement sportif FSVL, invitation à concourir, règlement de la compétition, etc.) et se conforme aux exigences de sécurité de la manifestation. Il/elle confirme qu'il/elle respecte les dispositions légales, participe à cette compétition à ses propres risques et périls et ne fait aucune réclamation contre le promoteur et l'organisateur. Cela signifie entre autres : Il / Elle est responsable du décollage, du vol et de l'atterrissage. Il/elle évalue toujours lui-même/elle-même tous les dangers et conditions pertinents du décollage à l'atterrissage, en particulier les conditions météorologiques.
ANTIDOPING.CH	En s'inscrivant, le pilote accepte le règlement antidopage et la déclaration de dopage. De plus amples informations peuvent être trouvées sur le site Internet de la FSVL, sous la rubrique sports de compétition.
DÉCISION SUR LA TENUE DE LA COMPETITION	Pré-information Mercredi 11 mai 2022, décision au plus tard vendredi 13 mai 2022, 20h sur la page internet: https://www.swissleague.ch/

AUTRES INFORMATIONS

Sur la page d'accueil: <https://www.swissleague.ch/>

Nous sommes impatients de vous accueillir au Swiss Open Ollon 2022 de Delta.

Delta Club Romandie

&

Fédération Suisse de Vol Libre FSVL

Jean-Luc Langhi

Rahel Schreiber